

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 20 mars 2013

sous la Présidence de Madame Muriel THALMANN

Préavis 04-2013 Réaménagement et transformation des bibliothèques communale et scolaires
Crédit demandé CHF 431'000.00

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 04-2013 du 6 février 2013,
vu le rapport de la commission désignée à cette effet,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

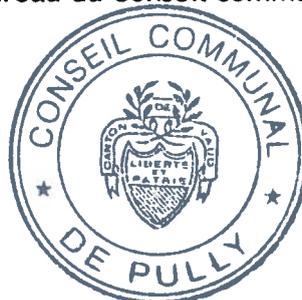
1. d'adopter les travaux de rénovation et l'achat de mobilier pour les bibliothèques communale et scolaires ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 431'000.00 TTC destiné à couvrir les coûts relatifs aux travaux et aux achats ;
3. de prélever ces montants sur les disponibilités de la bourse communale ;
4. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses sur 10 ans au maximum.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente



Muriel THALMANN



La secrétaire



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 21 mars 2013